

C0384**1,5 JOUR****STRATÉGIE ET PILOTAGE** STRATÉGIE ET PILOTAGE

POURQUOI ET COMMENT APPLIQUER LA CSRD EN TANT QUE BAILLEUR SOCIAL ?



École de la
Maîtrise
d'Ouvrage
Sociale
BAS CARBONE

ENJEUX

La directive européenne dite "CSRD" (Corporate Sustainability Reporting Directive) encadre depuis le 1er janvier 2024 les déclarations de performance extra-financière (DPEF) imposées à certaines entreprises. Ce reporting annuel de durabilité, basé sur les trois piliers de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), change profondément la définition de la performance des entités. Sa mise en place, de façon volontaire ou subie, requiert de bien s'approprier la directive aussi bien au niveau technique qu'au niveau de l'esprit de la loi. Cette formation vous permettra de préparer vos équipes pour devenir un organisme engagé et le faire valoir auprès de vos parties prenantes.

PUBLIC

Managers. Décideurs. Chefs de services, directeurs, directeurs généraux, CODIR.

OBJECTIFS

- › identifier les principales notions abordées dans la directive et si votre organisme est assujéti
- › appliquer l'analyse de double matérialité des enjeux
- › lister puis identifier les normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards) à prendre en compte.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Pédagogie active faisant alterner de courts exposés, des quizz et des mises en situation permettant de faciliter l'apprentissage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Sylvia MONTARON, Consultante-formatrice spécialisée en RSE.

DATES



13 et 14 mars matin 2025
3 et 4 juillet matin 2025
20 et 21 novembre matin 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

- **Maîtrise de la CSRD**
 - › présentation du contexte de la directive
 - contexte et rappel des notions de base de la RSO (ODD, ISO 26000 et ESG)
 - dispositions, objectifs et transposition française via la DPEF
 - évolutions par rapport à la précédente directive (NFRD)
 - › exploration des notions de la CSRD
 - décryptage des normes ESRS
 - méthodologie d'analyse de "double matérialité" des enjeux et notion d'IRO*
 - modalités de reporting
- **Les enjeux de la CSRD dans le logement social**
 - › analyse des enjeux pour les bailleurs sociaux
 - forces / faiblesses des bailleurs sociaux
 - opportunités / menaces découlant de la directive
 - perspectives et impacts de l'évolution du cadre réglementaire pour les bailleurs sociaux
 - › challenges et défis potentiels à considérer
 - complexités réglementaires pour ceux qui y sont contraints
 - challenges liés à la transversalité du sujet
 - difficultés liées à la collecte et à la gestion des données
- **Identification des étapes clés pour mettre en œuvre la CSRD ou un rapport volontaire**
 - › intégration pratique de la CSRD dans la stratégie des bailleurs sociaux
 - évaluation de la maturité de l'organisme
 - estimation des impacts sur l'organisation
 - définition de la stratégie puis de la feuille de route à court, moyen et long terme
 - › méthode pour intégrer la directive
 - déploiement d'un projet transversal avec une gouvernance engageant la direction
 - acculturation des parties prenantes à l'intégration des principes de durabilité
 - ajustement des systèmes d'information et évolution ou conception des reportings.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1250 EUROS - 10,5 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr